



### **La Forestière engage un agent commercial**

Suite au départ d'un de ses agents commerciaux, La Forestière recherche une personne pour ce poste à 80-100% afin de commercialiser les bois de ses membres sur une région allant de la Riviera au Nord du Jura vaudois. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'annonce postée sur notre site Internet, ou contacter le Directeur au 021 706 50 30.

### **Nouvelle procédure douanière pour l'exportation de bois vers le Jura français**

Afin de pouvoir être autorisée à utiliser des passages en douane fermés au trafic marchandises, La Forestière avait obtenu en 2007 une dérogation sous la forme d'une procédure simplifiée, qui impliquait certes le recours à un transitaire mais nous évitait de coûteux détours, permettant ainsi de maintenir plusieurs scieries françaises dans notre portefeuille de clientèle.

A l'occasion de la récente fermeture du poste de douane suisse de La Cure, cette procédure a été remplacée par une autre, plus élargie, appelée « déclaration collective périodique ». Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, nos transports de bois sont autorisés à emprunter les douanes fermées du massif du Jura, moyennant une annonce simplifiée à chaque passage. Notre bureau procède ensuite, une fois par mois, à une déclaration collective par client, sorte de récapitulatif. Cette nouvelle procédure représente indéniablement un avantage au niveau pratique puisque, outre les kilomètres économisés, elle offre une plus grande liberté dans l'organisation des transports transfrontaliers.

### **Certification FSC: prolongation sous certaines conditions de l'autorisation de traiter les bois ronds en forêt**

C'est avec soulagement que nous avons appris la nouvelle de la prolongation de l'autorisation de traiter les bois en forêt certifiée FSC contre le liséré, bostryche s'attaquant au bois entreposé. Cette autorisation a nécessité l'élaboration d'un rapport détaillé, financé par le Fonds suisse du Bois. Il s'agissait en effet de convaincre le FSC international que cette pratique, effectuée de manière raisonnée en Suisse, était sans conséquence néfaste sur l'environnement.

Ces traitements s'imposent dès le mois de mars en plaine, en dernier recours lorsque les bois ne peuvent être écorcés ou livrés rapidement. La liste des produits contenant les 2 matières actives encore autorisées se trouve sur notre site Internet, rubrique certification -> informations pratiques -> Certif infos, ou directement sous : [http://www.laforestiere.ch/images/Certif-info\\_mai\\_2014.pdf](http://www.laforestiere.ch/images/Certif-info_mai_2014.pdf)

De plus, nous insistons sur la nécessité de disposer de la formation requise et de l'équipement de protection adéquat pour effectuer ces traitements.

## Marché des bois

**Europe** : le marché des bois ronds en Europe centrale reprend son souffle et marque une pause. Malgré une demande toujours bien présente, l'offre abondante de bois ronds en Autriche, provenant en partie de pays plus à l'Est, pèse sur le marché depuis quelques mois, et se ressent momentanément jusqu'en Allemagne. Dans ce pays-ci, la demande en sciages reste heureusement bonne, mais les prix peinent à évoluer sur un marché abondamment fourni. Au Royaume-Uni, la demande se distingue par un fort dynamisme dû au secteur de la construction, mais elle est avant tout satisfaite à partir des pays nordiques.

**Suisse** : Le réflexe « Bois suisse » est en train de prendre de l'importance, et soutient la demande. Les perspectives sont plutôt favorables pour la prochaine saison de coupe.

## Antenne romande d'Energie-bois Suisse

Richard Golay, coordinateur de l'antenne romande d'Energie-bois Suisse, a des journées bien remplies. En effet les avantages du bois comme source d'énergie renouvelable locale sont de plus en plus reconnus, ce qui se traduit par une demande croissante en conseils. Voici les activités principales de l'antenne:

- Permanence de conseil et organisation de séances d'information sur le bois-énergie destinées aux communes et aux particuliers de Romandie
- Traitement de demandes de subventions dans le cadre du programme d'encouragement des énergies renouvelables de l'Etat de Vaud. Voir aussi sous : <http://www.vd.ch/themes/environnement/energie/subventions/>
- Traitement de dossiers de compensation en CO2 pour le compte de la Fondation KliK, digne héritière de la Fondation Centime Climatique chargée de soutenir des projets dans les énergies renouvelables à partir de fonds provenant de la vente des carburants fossiles.
- Réalisation d'études de faisabilité pour des projets de chauffages à distance au bois.

Coordonnées de M. Richard Golay :

T 021 706 50 32

M 079 562 20 97

[golay@energie-bois.ch](mailto:golay@energie-bois.ch)

